

Conditions Générales du Leadership Bootcamp

Introduction

WE POWER UP (ci-après l'« **Association** ») est une association à but non-lucratif constituée conformément au droit suisse dont le but est de :

- Augmenter la part des femmes aux postes de direction, par devoir moral et nécessité économique et sociétale,
- Renforcer les compétences en sélectionnant autant de femmes que d'hommes,
- Construire des organisations plus performantes, innovantes et une société plus représentative et compétitive.

L'Association organise un événement (ci-après le « **Leadership Bootcamp** ») à l'une des dates suivantes, selon la session choisie lors de l'inscription :

- **Session en français** : du jeudi 27 au dimanche 30 mai 2027, à l'Hôtel des Horlogers, au Brassus (Vallée de Joux) ;
- **Session en anglais** : du vendredi 17 au lundi 20 septembre 2027, au Vieux Chalet, à Château-d'Oex.

Pour chacune de ces sessions, l'Association propose une **expérience immersive de 4 jours** dédiée au développement du leadership, à la prise de décision et au dépassement de soi.

Ce Leadership Bootcamp s'adresse à :

- des **femmes managers, dirigeantes, entrepreneures ou en devenir**,
- et à des **hommes souhaitant enrichir leur pratique du leadership** et mieux comprendre les enjeux actuels.

Un exemple de programme :

- Leadership Reflection Lab
- Échanges avec des CEO
- Boîte à outils
- Gestion de crise
- Programme Mindset
- Media training
- Un Marathon du Leader

Participant·e·s au Leadership Bootcamp

Toute personne, femme ou homme qui se reconnaît parmi le public cible énoncé et qui a une forte motivation de devenir ou de se renforcer dans son leadership professionnel peut s'inscrire. Compte tenu du nombre limité de places et du caractère exclusif de l'événement, les inscriptions sont définitives et non remboursables.

Dans de très rares cas, l'Association se réserve le droit d'accepter ou non un·e candidat·e si cette personne ne devait pas faire partie du public cible énoncé et que le profil ou tout autre critère jugé pertinent ne correspondait pas au Leadership Bootcamp. Le cas échéant, les frais déjà versés à l'Association lui seraient intégralement remboursés.

Nombre de participant·e·s

Pour le Leadership Bootcamp, un nombre pouvant aller à maximum de 40 personnes par session sera admis et sera entouré d'un comité d'organisation ne comptant pas parmi ces 40 personnes.

Couverture des frais

Le prix forfaitaire comprend :

- 3 nuitées
- la pension complète (petit-déjeuner, repas de midi et du soir)
- toutes les activités du programme

En revanche, il ne comprend pas :

- le trajet aller et retour jusqu'au lieu du Leadership Bootcamp ;
- tous les extras en sus de la pension complète (notamment restauration hors repas prévus, boissons supplémentaires, consommations au bar et prestations annexes de l'hôtel), qui restent à la charge de la/du participant·e.

Frais et conditions de paiement du Bootcamp

Plusieurs options de paiements existent :

- En une seule fois : les frais sont payés en intégralité ;
- En deux fois : un acompte de 850 CHF doit être versé pour réserver sa place avant que le solde soit payé un mois plus tard ; une facture sera émise par l'Association pour le deuxième montant.
- En trois fois : un acompte de 850 CHF doit être versé pour réserver sa place avant que la moitié du montant restant soit versé un mois plus tard, et la troisième partie, le mois suivant. Deux factures seront émises par l'Association pour les 2^{ème} et 3^{ème} montants.

Si le Bootcamp devait être reporté pour quelque raison, le ou la candidat·e pourrait reparticiper l'année suivante. Les frais ne seront pas remboursés.

Pour assurer le bon déroulement du Leadership Bootcamp

Chaque participant·e s'engage à participer à toutes les activités, faisant preuve de bienveillance envers chaque autre participant·e et organisateur de We Power Up.

Assurance accident

Chaque participant·e doit bénéficier d'une assurance accident professionnelle et privée. Il est évident que le comité d'organisation du Bootcamp assure un maximum de sécurité lors des sorties, cependant une assurance accident doit couvrir chaque participant·e. La participation aux activités se fait sous la propre responsabilité de la/du participant·e.

Propriété intellectuelle

Les conférenciers et partenaires du Bootcamp sont seuls propriétaires de tous les droits de propriété intellectuelle sur le contenu de leur programme, quelle que soit sa forme (écrite, électronique, orale). L'utilisation à des fins commerciales est strictement interdite. Toute demande de dérogation à ces directives nécessite un consentement écrit de l'Association et de l'auteur du contenu.

Prise de photos et de vidéos

Le Leadership Bootcamp pourra être filmé et photographié. Les participant·e·s sont susceptibles d'être reconnaissables sur ces images, qui sont utilisées par l'Association exclusivement à des fins de communication et de promotion de ses activités. La/le participant·e qui ne souhaite pas apparaître sur ces images en informe l'Association à son arrivée ainsi que la/le photographe-vidéaste présent·e sur place.

Media training

Lorsque le programme comprend un media training, les vidéos enregistrées dans ce cadre sont destinées exclusivement à l'usage personnel des participant·e·s concerné·e·s et ne relèvent pas de l'alinéa précédent. Le comité de l'Association fera une sélection des meilleures vidéos et en informera la/le participant·e. Si l'Association souhaite utiliser un extrait pour annoncer l'édition suivante du Leadership Bootcamp, elle sollicitera au préalable l'accord exprès et écrit de chaque personne concernée.

Newsletter

À l'issue de sa participation, la/le participant·e est automatiquement inscrit·e à la newsletter de l'Association. Il/elle peut s'en désinscrire en tout temps.

Désistement d'un·e participant·e

La/le participant·e qui souhaite annuler sa participation au Bootcamp doit en discuter avec l'Association dès que possible sans qu'aucune compensation ne soit due. La/le participant·e peut en revanche présenter à l'Association un·e autre candidat·e susceptible de prendre sa place au Bootcamp aux mêmes conditions. En cas de maladie et sur certificat médical, la participation peut être reportée à l'année prochaine – en aucun cas, la/le participant·e sera remboursé·e.

Dispositions finales

Toutes les questions juridiques relatives au Leadership Bootcamp sont soumises au droit suisse. En cas de litige, le for est à Lausanne.

Les présentes conditions générales sont en vigueur à partir du 5 octobre 2026.